

RÉSOLUTION N° 423

**SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉSOLUTIONS DE LA VINGT-TROISIÈME
RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-quatrième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.453(04), « Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Vingt-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif »,

CONSIDÉRANT :

Que le document précité démontre que la Direction générale a exécuté de manière satisfaisante les résolutions adoptées lors de la Vingt-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif,

DÉCIDE :

1. D'accueillir le rapport intitulé « Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Vingt-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif ».
2. D'exprimer sa satisfaction pour les progrès accomplis par la Direction générale dans la mise en œuvre des résolutions susmentionnées.